

Avortement

Le droit à l'interruption de grossesse doit être défendu

Lettre du jour

A propos de la réflexion de Mme Valérie Kasteler-Budde intitulée «L'avortement ne doit plus être remboursé par la LAMal» (24 heures du 13 mai 2011).

D'un point de vue éthique, je m'insurge contre cette initiative. C'est une question de solidarité et de paix civique qui touche prioritairement à la santé des femmes. «Les grossesses non désirées mettent en danger et affectent la santé des femmes concernées. Pour cette raison, l'interruption de grossesse est reconnue en tant que prestation médicale dans l'assurance de base.» (Recommandations de la FMH, avril 2011.)

Payer une interruption de grossesse, ou une assurance complémentaire, peut s'avérer être une charge trop lourde pour certaines personnes. Le risque existe que des femmes recourent à des pratiques non médicales qui grèveront les budgets de la LAMal par les complications de santé qui s'ensuivront. Le droit à l'interruption de grossesse, comme le



L'interruption volontaire de grossesse est une décision déjà très dure à prendre. Ne plus la rembourser, n'est-ce pas créer une difficulté supplémentaire? TOM DEE ANN MCCARTHY/CORBIS

droit à la contraception, à l'éducation sexuelle, doit être défendu. C'est là où ces droits sont reconnus que les taux d'interruption de grossesse sont les plus bas. En Suisse, les jeunes femmes de 15 à 19 ans sont moins nombreuses à y recourir que l'ensemble des femmes en âge de procréer (5,7 contre 6,8%). Avec 6,5 IVG pour 1000 femmes de 15 à 44 ans (2008), la Suisse est le pays présentant le taux d'avortement le plus bas en Europe occidentale.

Dans ma pratique, je rencontre des femmes qui vivent une interruption de grossesse. Presque toutes m'ont dit ne s'être jamais identifiées à une femme pouvant interrompre une grossesse ou autrement dit n'avoir jamais pensé devoir prendre cette décision. Cela ne pouvait pas leur arriver! Ces femmes ne paieraient donc pas une assurance complémentaire.

Quant aux hommes, coauteurs de ces grossesses non souhaitées, n'est-il pas juste qu'ils les financent?
Nahoé Curtet Muller, sage-femme et conseillère en santé sexuelle, Planning familial, Lausanne

Avortement Une initiative cynique

Même si je suis UDC, je n'aime pas les ultras réactionnaires et je n'ai pas apprécié le lancement de l'initiative qui veut supprimer le remboursement de l'avortement par l'assurance-maladie.

Je n'ai également pas apprécié le dépôt d'une motion sur le même sujet par un conseiller national UDC suisse allemand, motion qui a été rejetée le 12 avril 2011.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral précise qu'en 2008 il y a eu 10 800 interruptions de grossesse en Suisse et que ce chiffre baisse continuellement depuis 2000. Sur 1000 femmes en âge de procréer, 69 se font avorter. En comparaison internationale ce taux est faible. Environ 60 pour cent des interruptions de grossesse se font par voie médicamenteuse et 40 pour cent sur intervention chirurgicale. Les coûts engendrés par tous les types d'avortements pour l'assurance obligatoire des soins sont estimés entre 15 et 20 millions de francs par an.

Il est relevé également que le risque de supprimer ces prestations du catalogue de la LAMal serait de voir se rétablir la pratique illégale de l'interruption de grossesse.

Dans ce contexte, j'ai trouvé indécents les arguments pour cette initiative développés dans la rubrique «Réflexions» du 13 mai par la coprésidente du Parti évangélique de Genève.

Parmi les arguments qu'elle développe, l'auteure écrit notamment: «Une assurance complémentaire permettrait de couvrir les frais liés à un éventuel avortement pratiqué dans l'année pour un surcoût estimé à moins de 3 francs par mois.»

Vous imaginez les assurances complémentaires faire de la pub pour une assurance qui paie votre avortement pour 2 fr. 95 par mois?

C'est indécent, cynique, obscène, inhumain...
François Brélaz, député UDC, Cheseaux-sur-Lausanne

Préconçus et démagogie

Mme Kasteler-Budde nous bombarde de préconçus erronés sur l'avortement et de tromperies sur la nouvelle initiative antiavortement.

Non, les décisions d'avorter ne sont pas prises sans réfléchir, ni de manière irresponsable.

Non, l'avortement légalisé et pris en charge par l'assurance-maladie n'encourage pas l'activité sexuelle irresponsable. L'étude américaine sur les années 1980 citée par Mme Kasteler-Budde n'a rien à voir avec la situation aujourd'hui en Suisse. Chez nous, le nombre de grossesses non voulues est la baisse, le taux d'avortement est parmi les plus faibles du monde.

D'autres études américaines ont d'ailleurs montré que la maltraitance d'enfants et le nombre de suicides ont augmenté après la fin du financement public de l'avortement pour les femmes pauvres. Et deux femmes au moins sont mortes des suites d'avortements clandestins. Deux autres se sont tiré une balle dans le ventre parce qu'elles n'arrivaient pas à se procurer l'argent pour avorter.

Non, un bébé ne remboursera pas le coût de sa naissance avec les primes qu'il paiera au fil des ans. Il couvrira tout juste ses propres coûts de santé au cours de sa vie.

Non, les interruptions de grossesse n'engendrent guère de «coûts collatéraux», le risque de séquelles étant minime. Par contre, les coûts causés à l'aide sociale par des naissances non voulues dans les milieux défavorisés, seuls frappés par le non-remboursement de l'IVG, seront maintes fois plus élevés que la somme épargnée en ne payant pas pour les avortements.
Anne-Marie Rey, Avortement-informations, Zollikofen

Pourquoi revenir sur des droits acquis?

Du point de vue éthique, social, personnel et professionnel, je ne

peux pas rester sans répondre aux réflexions de Mme Kasteler-Budde et sans réagir à cette initiative.

Les partis conservateurs UDC et évangéliques s'en prennent aux droits de la femme et à leur santé en s'attaquant au remboursement des IG (interruptions de grossesse) et bientôt au remboursement des mammographies de dépistage.

Pourquoi revient-on sur des droits acquis? Ces droits ont permis une évolution positive et bénéfique dans le domaine de la santé sociale. Ils ont montré qu'entre autres, grâce à eux, il y avait une diminution évidente des IG.

L'initiative revendique la baisse du coût de la santé, mais les IG ne représentent que 0,02% du coût global de la santé. Une grossesse non désirée menée à terme peut avoir des coûts plus importants, aux niveaux financier, moral, psychologique et médical. Nous savons aussi qu'une IG faite sans encadrement médical peut entraîner des complications.

Les assurances fonctionnent selon un système de solidarité. D'ailleurs, derrière une IG, il y a toujours un homme. En ne remboursant pas l'IG, il y a un risque de stigmatiser les femmes qui y ont recours. Faire une IG n'est jamais pris à la légère par ces femmes. Ces réflexions ne sont pas faites sans difficulté, la plupart du temps il faut un travail d'accompagnement psychologique, de soutien et d'aide dans la réflexion effectué par des professionnels.

Tout un travail de prévention est fait sur le terrain. Les IG existent depuis la nuit des temps, mais tout le travail entrepris et la reconnaissance par les caisses et le peuple ont contribué à leur baisse. Pourquoi revenir en arrière? La Suisse a le plus bas taux d'IG en Europe! Continuons ce travail notamment en remboursant la contraception.

Laure de Jonckheere, conseillère en santé sexuelle et reproductive, Lausanne

Football et discrimination

Comment salir la réputation d'un honnête homme...

A propos de l'éditorial de Jean-Noël Cuénod intitulé «Ne crions pas au loup raciste» (24 heures du 2 mai 2011).

Dans son excellent éditorial, Jean-Noël Cuénod énonce à quel point des informations approximatives ou même fausses peuvent salir l'honneur et la réputation d'un honnête homme.

En effet, au contraire des déclarations d'Edwy Plenel et de ses journalistes brasseurs de boue, je ne crois absolument pas que Laurent Blanc soit raciste et même fasciste comme le laisse entendre l'agence de presse Mediapart.

Ces journalistes qui sèment la haine et qui laissent sous-entendre des choses inexacts ou manipulées peuvent détruire la réputation d'un brave citoyen. Et ce ne sont pas les premières approximations malhonnêtes que répand Mediapart.

Il y a quelque temps, Edwy Plenel, anti-Sarkozy excessif et primaire, avait répandu la nouvelle dans tous les journaux du monde que les ordinateurs des bureaux de Mediapart avaient été volés par les services secrets de Sarkozy. Après enquête il s'est avéré que c'était un jeune désœuvré qui avait commis ce vol pour se faire un peu d'argent.

Bien sûr qu'Edwy Plenel s'est bien gardé de démentir ses allégations, qui étaient complètement fausses. C'est dire quelle mauvaise foi anime ce journaliste grand redresseur de torts. Mediapart pratique un journalisme poubelle. La malignité de ses écrits incite les gens à se dresser les uns contre les autres et à instaurer un climat de haine raciste dévastateur.

Je ne comprends pas et cela m'agace de voir avec quelle admiration obséquieuse les médias et les radios suisses

romands invitent et reçoivent ce monsieur qui foule aux pieds la déontologie journalistique.

Raymond Jaquière, Démoret

Mendicité

Souhaitons que Lausanne n'emboîte pas le pas à Genève

La mendicité est interdite à Genève. Mais les mendiants roms continuent pourtant leur quête. Les autorités genevoises n'ont rien trouvé de mieux à faire que d'envoyer des contraventions en recommandé à ces derniers dans leurs villages respectifs. Et qui paie les frais? Les impôts des contribuables. Heureusement que le ridicule ne tue pas, car la plupart des Roms ne savent ni lire ni écrire et vivent dans la misère. Tous ces frais sont donc perdus. Il est vrai que voir tous ces mendiants au coin des rues est dérangeant. Entre les vrais et les faux, difficile d'y voir clair. Il faut que la population arrête de donner et peut-être que leur nombre diminuera. Leur faire la chasse, c'est du temps et de l'argent gaspillés.

Souhaitons que Lausanne n'emboîte pas le pas à Genève. Car on peut se demander: pour quel résultat?
Bluette Genoud, Lausanne

Sécurité à Lausanne Pouvoir aller au cinéma en toute tranquillité...

Il y a des gens qui téléphonent à la police sous n'importe quel prétexte, parce que le numéro 117 est gratuit.

En revanche, dans certains quartiers comme le Flon ou Montbenon, on trouve rarement des agents de la sécurité alors que ce sont des endroits où l'on constate souvent des agressions. On finit par avoir peur de risquer sa vie pour aller voir un bon film à la Cinémathèque!
Kristina Böntgen, Lausanne

24 heures

Adresses: avenue de la Gare 33, CP 585, 1001 Lausanne.

Tél.: 021 349 44 44

Fax: 021 349 44 19

Internet: www.24heures.ch

E-mail: 24heures@edipresse.ch

Rédactions régionales

Lausanne et région: av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne, tél. 021 349 44 44.

Riviera-Chablais: rue du Clos 12, 1800 Vevey, tél. 021 966 82 82.

Nord vaudois-Broye: av. Haldimand 6, case postale 803, 1401 Yverdon-les-Bains, tél. 024 424 84 24.

La Côte: av. Perdtemps 11, case postale 1424, 1260 Nyon 1, tél. 022 994 40 80.

Abonnements

Tarifs pour la Suisse (TVA 2,5% incluse), 12 mois Fr. 399.-.

Courrier: case postale, 1001 Lausanne, Tél.: 0842 824 124

(lu-ve 7 h 30-12 h/13 h 30-17 h)

E-mail: abonnements@24heures.ch

Suspension et changement d'adresse temporaire:

Gratuit sur www.24heures.ch

tél. 0900 924 124 (6 fr. service et appel compris. Tarif pour le réseau fixe.)

Autres services: tél. 0842 824 124, fax 021 349 31 69.

Rédaction

Rédaction en chef: Thierry Meyer

(rédacteur en chef, resp.), Federico

Camponovo (rédacteur en chef adjoint),

Corinne Feuz, Florence Millioud Henriques

(rédactrices en chef adjointes), Grégoire

Nappey (rédacteur en chef adjoint,

multimédia), Laurent Martin (rédacteur

artistique), Ivana Goretta (promotion

éditoriale), Assistante du rédacteur en

chef: Laurence Pidoux.

Chefs de rubriques

Vaud & Régions: Gérald Cordonier, Joëlle

Fabre (responsables), Justin Favrod

(politique), Katarzyna Gornik (économie

locale), Gérald Cordonier (Lausanne et

région), Isabelle Biolley (Nord vaudois-

Broye), Patrick Monay (Riviera-Chablais),

Michel Jotterand (La Côte).

Suisse: Judith Mayencourt; Monde:

Andrés Allemand; Economie: Roland

Rossier; Sports: Pierre-Alain Schlosser;

Notre époque: Yseult Thérault; Culture:

Jean Ellgass; Samedi: Claude Ansermoz;

Portraits: Michel Rime; Service images:

Yael Saugy; Internet: Gilles Biéler.

Suppléments: Jean-François Krähenbühl.

Edition: Jean-Michel Jacot-Descombes

(chef d'édition).

Daniilo Berta (production).

Xavier Dormond (infographie).

Contact des collaborateurs du journal

par courriel le modèle:

prenom.nom@edipresse.ch

Médiateur: Daniel Cornu

(mediateur@edipresse.ch).

Marketing: Fabrice Schoch

Direction éditoriale: Eric Hoesli

Direction vente et marketing: Jean-Paul

Schwindt.

Editeur

Edipresse Publications SA,

avenue de la Gare 33, 1001 Lausanne.

Directeur général: Serge Reymond.

Indication des participations importantes

selon article 322 CPS: ER Publishing SA,

Terre et Nature SA, Ecran P&P SA, Jobup

SA, Editions Le Régional SA, Comfriends

SA, Homegate SA.

Publicité

EDIPUB SA

Suisse romande: 33, avenue de la Gare,

1001 Lausanne - Tél. +41 21 349 50 50 -

edipub.lausanne@edipresse.ch

Suisse alémanique: Mühlebachstrasse 43,

8032 Zürich - Tél. +41 44 251 35 75 -

edipub.zuerich@edipresse.ch

Audience REMP: 222 000 lecteurs

(MACH Basic 2010-2).

Tirages contrôlés REMP/FRP.

Edition totale: 78 964 ex. Membre de la

combinaison TOP 2 Romandie. Nouvelle

échelle de rabais Edipresse TOP Conto

valable.

Mise en garde: une exploitation, à quelque

fin que ce soit, d'annonces paraissant dans

24 heures, par des tiers non autorisés,

notamment dans des services en ligne, est

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie

proscrite et sera poursuivie